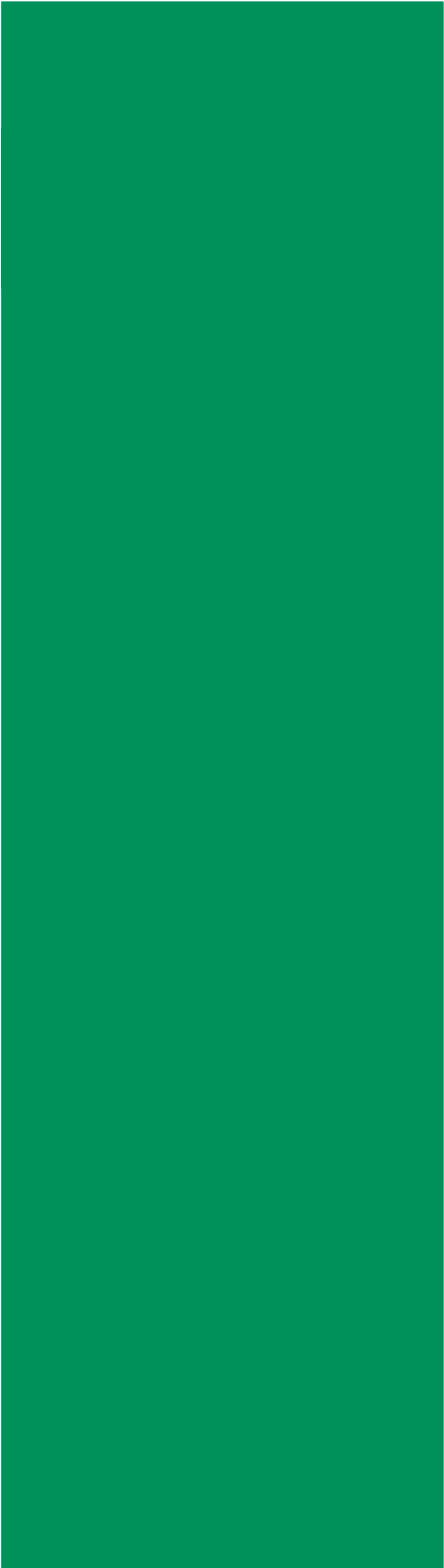




BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT HUMAIN

Rapport semestriel au 29 Décembre 2023

Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE
1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Commissaire aux comptes : PriceWaterHouseCoopers Audit

Sommaire

Etat du patrimoine	3
Répartition du portefeuille par Devise	4
Répartition du portefeuille par Secteur Economique	5
Répartition du portefeuille par Pays	7
Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres	9
Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes	10

Etat du patrimoine

	Valeur nette d'inventaire (k EUR)
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20/1° du I de l'article L.214-24-55	
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	1,570,820.62
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-
Avoirs bancaires	10.31
Autres actifs détenus par l'OPC	
Dépôts	-
Parts ou actions d'OPC	20,551.21
Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-
Autres instruments financiers	-
Créances	40.14
- Opérations de change à terme de devises	-
- Autres	40.14
Total des actifs détenus par l'OPC	1,591,422.27
Passif	
Instruments financiers	-
- Opérations de cession sur instruments financiers	-
- Opérations temporaires sur titres	-
Instruments financiers à terme	-
Dettes	-1,864.89
- Opérations de change à terme de devises	-
- Autres	-1,864.89
Comptes financiers	-
Valeur nette d'inventaire	1,589,557.38

Répartition du portefeuille par Devise

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
DKK	3.28	3.28
EUR	81.22	81.12
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
CHF	5.30	5.30
GBP	9.02	9.01
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
EUR	1.29	1.29
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.11	100.00

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
- Assurances	17.33	17.31
- Audiovisuel	3.89	3.89
- Biens de consommation	2.45	2.45
- Construction et matériaux de construction	1.28	1.28
- Distribution Energie	0.72	0.72
- Electrique - Electronique	22.49	22.46
- Immobilier et logement	1.16	1.16
- Ordinateurs logiciels	2.69	2.69
- Produits Chimique	6.75	6.75
- Produits pharmaceutiques	16.74	16.72
- Services divers	5.49	5.48
- Télécommunication	2.09	2.08
- Textiles et habillement	1.42	1.42
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
- Audiovisuel	1.52	1.52
- Biens de consommation	7.35	7.34
- Produits Chimique	1.76	1.76
- Produits pharmaceutiques	1.65	1.64
- Services divers	2.05	2.05
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		

Répartition du portefeuille par Secteur Economique

	% Actif net	% Total actif
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	1.29	1.29
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.11	100.00

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
- Allemagne	18.25	18.23
- Danemark	3.28	3.28
- Espagne	1.28	1.28
- Finlande	1.70	1.70
- France	36.07	36.03
- Italie	2.61	2.61
- Pays-Bas	11.83	11.82
- Portugal	0.72	0.72
- Royaume-Uni	3.38	3.38
- Suisse	5.37	5.36
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
- Royaume-Uni	9.02	9.01
- Suisse	5.30	5.30
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions		
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse		
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale		
- Fonds professionnels spécialisés		
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI		

Répartition du portefeuille par Pays

	% Actif net	% Total actif
- OPCI et OPPCI		
- Autres parts ou actions d'OPC		
- France	1.29	1.29
Bons de souscription, bons de caisse, billets à ordre, billets hypothécaires		
Total	100.11	100.00

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	241,364,251.68	192,567,870.70
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	57,540,211.94	26,597,344.06
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 /4° du I de l'article R.214-32-18		
Les titres de capital émis par les sociétés par actions	-	-
Les titres de créance, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse	-	-
Les autres actifs : les actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier ou mentionnés au I et II de l'article R.214-32-19		
Parts ou actions d'OPC		
- Fonds professionnels à vocations générale	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP) et FPCI	-	-
- OPCI et OPPCI	-	-
- Autres parts ou actions d'OPC	177,995,125.76	174,341,386.36
Total des mouvements	476,899,589.38	393,506,601.12

Valeur liquidative, nombre de parts et dividendes

Code ISIN	Type Classe	Type Part	Actif net part	Nombre de titres	Valeur liquidative de la part	Devise Part
FR0010077412	CLASSIC	C	1,486,916,983.03	6,784,464.442	219.16	EUR
FR0011383058	I	C	38,145,772.45	1,723.344	22,134.74	EUR
FR0012182871	R	C	20,074,757.39	110,371.150	181.88	EUR
FR0013276136	PRIVILEGE	C	44,419,709.67	194,140.995	228.80	EUR
FR0013373669	PRIVILEGE	D	134.64	1.00	134.64	EUR
FR0013386901	B	C	23.67	0.001	23,670.00	EUR

Date de versement de dividendes	Code ISIN	Type Classe	Type Part	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
02/11/23	FR0013373669	PRIVILEGE	D	1.85	-	1.85